

LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE 2018/2019

Chaque enfant doit avoir son matériel le jour de la rentrée. Vérifiez les trousse tous les weekends et complétez si besoin. Ne pas acheter d'agenda, il sera fourni par l'école.

Vous devez apporter dès la rentrée pour tous les élèves de l'école élémentaire:

- 1 trousse contenant :
 - 2 stylos bleus ;
 - 1 stylo vert, 1 stylo rouge et 1 stylo noir ;
 - 1 stylo bleu effaçable pour les CP/CE1 ;
 - 2 crayons de papier (black-peps MAPED) ;
 - 1 gomme ;
 - 1 taille-crayon ;
 - 2 bâtons de colle **UHU** (à renouveler) ;
 - 1 paire de ciseaux ;
 - 1 règle en plastique de 20 cm ;
 - 2 feutres Velléda ;
 - 1 petit chiffon pour l'ardoise.

Les correcteurs blancs et les souris (rubans correcteurs) sont **interdits**.

- 1 trousse contenant feutres et crayons de couleur,
- 3 grands batons de colle **UHU** pour la réserve **commune** de classe (non marqués au nom de l'enfant),
- 1 ardoise blanche,
- 1 compas (simple) à partir du CE2,
- 1 pochette de canson blanc 21x29,7cm,
- 1 pochette de canson couleurs 21x29,7cm,
- 3 boîtes de mouchoirs,
- 1 calculatrice simple,
- 1 dictionnaire adapté à l'âge des enfants (Larousse des débutants pour les CP/CE1...),
- 1 Bescherelle de conjugaison à partir du CE2.

Pensez à prévoir à la maison du matériel de réserve.

EPS : Un sac de sport contenant 1 tenue complète et une paire de basket réservées **uniquement** à l'activité sportive, **le tout marqué au nom de votre enfant**. Pour le sport, les sorties ou les occasions spéciales, un tee-shirt au nom de l'école vous sera offert le jour de la rentrée (possibilité d'en acheter un deuxième à 8€).

Une blouse sera à acheter auprès de l'APEL à la rentrée du CP au CM2 (20€).

Nous vous demandons de :

- marquer **tout** le matériel au nom de votre enfant,
- **couvrir tous les livres** qui seront prêtés par l'école à la rentrée. Le montant des livres abimés sera facturé en fin d'année.

Afin de faciliter votre rentrée, l'APEL a noué deux partenariats (sans obligation d'achat) qui vous permettent de commander les fournitures scolaires selon les listes ci-dessus et / ou des étiquettes au nom de votre enfant : SCOLEO (<https://www.scoleo.fr> - listes prédéfinies mais modifiables) et A-QUI-S (www.a-qui-s.fr code IGN1752). Le montant reversé à l'APEL dans le cadre de ces partenariats permet de financer des projets pour vos enfants tout au long de l'année.

Le reste des fournitures sera fourni à votre enfant à la rentrée.

Madame Cardinal
Pour l'équipe éducative.